

Le 3 janvier 2022

Chers parents, tutrices et tuteurs,

En espérant que vous avez passé un très joyeux Noël, permettez-moi aussi de vous souhaiter une bonne et joyeuse année 2022.

Aujourd'hui, le premier ministre de l'Ontario a annoncé un retour à l'apprentissage à distance dans les écoles primaires et secondaires **jusqu'au 16 janvier inclusivement**. Bien que les élèves devaient reprendre leur apprentissage le 5 janvier 2022, cette journée sera plutôt réservée pour permettre au personnel de planifier la continuité des apprentissages en mode virtuel. Cela signifie que les élèves du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières participeront à l'apprentissage à distance, à compter du **jeudi 6 janvier 2022**.

À titre de rappel, tous les élèves participeront à un total de 300 minutes d'apprentissage par jour. Le tableau ci-dessous indique les exigences minimales pour l'apprentissage synchrone.

- Les élèves de la maternelle participeront à **180 minutes** d'apprentissage synchrone par jour.
- Les élèves de la 1^{re} à la 8^e année participeront à **225 minutes** d'apprentissage synchrone par jour.
- Les élèves au secondaire participeront à **225 minutes** d'apprentissage synchrone par jour.

Bien que la plupart des élèves ayant des besoins d'éducation particuliers apprendront à distance pendant cette période, sachez néanmoins qu'un apprentissage en présentiel sera possible pour les élèves à grands besoins pour qui les adaptations nécessaires ne peuvent pas être fournies à distance. Un membre du personnel responsable de l'enfance en difficulté communiquera avec ces familles, le cas échéant, du 5 au 7 janvier 2022. Par exception, ces élèves pourraient donc bénéficier d'un apprentissage en personne dès **lundi 10 janvier 2022**.

Nous sommes également conscients que certaines familles n'ont pas un accès fiable ou n'ont pas d'accès à Internet à la maison. Pour ces familles, nous vous prions de bien vouloir communiquer avec la direction de l'école de votre enfant. Nous travaillerons avec ces familles pour faire en sorte que l'apprentissage se poursuive jusqu'au 16 janvier 2022 inclusivement. **À moins d'avis contraire, le retour en classe en présentiel est prévu le 17 janvier 2022.**

Merci pour votre compréhension et votre collaboration. Ensemble, nous pouvons contribuer à assurer la sécurité de nos communautés. Si vous avez des questions, n'hésitez pas de communiquer avec l'école de votre enfant mercredi 5 janvier 2022.

Veuillez agréer, chers parents, tuteurs, tutrices, l'expression de mes sentiments distingués.



Sylvie Petroski
Directrice de l'éducation